

La Plaine Dijonnaise

Agir pour notre territoire et un avenir durable

MAGAZINE

ÉLECTIONS

P. 3 | Cap sur le nouveau mandat pour les Élus

BUDGET 2026

P. 4-5 | Un budget maîtrisé pour commencer cette nouvelle mandature

ENTREPRENDRE

P. 16-21 | Découvrez les forces vives du territoire : des entreprises qui s'installent, certaines qui grandissent et d'autres qui perpétuent un savoir-faire local

RACONTER

P. 22-23 | Artisanat 100% Plaine Dijonnaise

P. 24 | Femme & entrepreneuse : découvrez le portrait de Wardia Haya Cartaut, gérante de l'APEF Genlis

[Dossier]

Découvrez les nouveaux Élus communautaires

P. 6-9 | Nouvelle mandature : à la rencontre des Élus communautaires 2026-2032



SOMMAIRE

VIE PUBLIQUE

3 | Cap sur le nouveau mandat pour les Élus

4-5 | Budget primitif 2026

DOSSIER

6-9 | Nouvelle mandature : à la rencontre des Élus communautaires

AGIR

10 | Contrat Local de Santé

11 | Environnement & Infrastructures

12 | Au Brin de Partage

13 | Insertion professionnelle

14-15 | Tourisme : les nouvelles installations le long du canal

15 | Développement économique

ENTREPRENDRE

16-18 | S'implanter

18-20 | Grandir

20-21 | Relayer

RACONTER

22-23 | Artisanat 100% Plaine Dijonnaise

24 | Femme & entrepreneuse

26-27 | La Plaine Dijonnaise à l'épreuve des conflits de la Révolution à la Grande guerre

EN BREF

28-29 | Les événements passés

29-30 | Les moments qui ont marqué l'année

30 | Prenez date : à venir sur le territoire

ANNUAIRES

31 | Annuaire des communes

32 | Annuaire des services

Chères habitantes, chers habitants de la Plaine Dijonnaise,

Je souhaite sincèrement remercier les Élus communautaires pour la confiance renouvelée qu'ils m'ont accordée en m'élisant pour un second mandat en tant que Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise.

Cette élection revête un sens profond pour moi et je ferai mon possible pour faire honneur à ma fonction, toujours guidé par l'intérêt général et le bien commun.

Alors oui, je pourrais longuement détailler le bilan de la mandature 2020-2026, mais je préfère en retenir l'essentiel : notre intercommunalité est aujourd'hui reconnue bien au-delà de notre territoire. Elle est écoutée, souvent enviée, et parfois même copiée.

Et cela, nous le devons à notre manière de travailler avec nos communes et pour nos communes, sans esprit partisan, en essayant toujours de construire des consensus solides et en avançant sereinement.

Pour réussir et répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain, je ne suis pas seul. Un Conseil communautaire, désormais composé de 45 membres dont 9 vice-présidents, un Bureau communautaire et des commissions de travail largement ouverts à la représentation des communes, m'accompagneront et m'aideront à construire l'avenir de notre intercommunalité. Je vous invite à les découvrir dans ce magazine.

Bien entendu, je ne peux pas oublier l'ensemble de nos agents, sans qui notre Communauté de Communes ne serait qu'une coquille vide. Ils ont toute ma confiance et mon soutien.

L'engagement qui nous rassemble : poursuivre ensemble le travail engagé. Vous me faites confiance pour présider notre intercommunalité, alors je vous invite également à accorder votre confiance à l'équipe qui s'engage à mes côtés, dans un esprit de respect, de responsabilité et de travail collectif.

Agissons ensemble pour notre territoire et un avenir durable !

Bien à vous



Patrice ESPINOSA
Président de la Communauté de Communes
de la Plaine Dijonnaise
Maire d'IZIER



ÉLECTIONS 2026 |

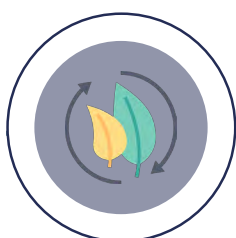
Cap sur le nouveau mandat pour les Élus

À la suite de l'installation du nouveau Conseil Communautaire, de son bureau et de ses commissions entre avril et mai 2026, il est temps pour les Élus communautaires de passer à l'action.

Le bilan d'étape 2025 du Projet de territoire 2023-2033 met en évidence une dynamique intercommunale réelle : **83 actions engagées ou réalisées sur 112**, une montée en puissance des politiques de proximité et une affirmation progressive de l'identité communautaire. Le prochain mandat devra toutefois répondre à plusieurs défis structurants qui conditionneront l'attractivité, la cohésion, la soutenabilité financière et le positionnement territorial. Sept défis majeurs se dessinent ainsi :



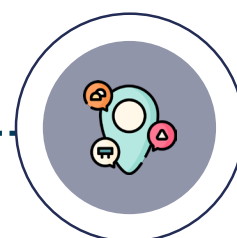
Maintenir l'attractivité résidentielle dans un contexte concurrentiel



Réussir la transition écologique sans fragiliser le territoire



Adapter les services à l'évolution démographique et sociétale



Construire une mobilité adaptée à un territoire périurbain et rural



Renforcer l'économie locale et l'emploi de proximité



Faire face à un contexte financier plus contraint



Consolider le modèle intercommunal dans un contexte institutionnel incertain

Le prochain mandat sera probablement **un mandat de consolidation, d'adaptation et de transformation**. Après une phase importante de structuration du Projet de territoire, l'intercommunalité devra désormais **prioriser** ses actions, **sécuriser** ses équilibres financiers, **renforcer** son ingénierie, **accompagner** les transitions et **conforter** son positionnement dans l'espace métropolitain dijonnais. L'enjeu central sera de préserver l'identité rurale et la qualité de vie du territoire tout en répondant aux profondes mutations démographiques, environnementales, économiques, institutionnelles et sociétales des prochaines années.



BUDGET PRIMITIF 2026 |

POUR SUIVRE LES PROJETS TOUT EN PRÉSERVANT L'ÉQUILIBRE FINANCIER

Adopté par les Élus Communautaires, le Budget Primitif 2026 s'inscrit dans un contexte national marqué par des incertitudes économiques et financières. Malgré ces contraintes, la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise poursuit les orientations définies dans son Projet de Territoire et maintient ses engagements au service des habitants.

Ce budget permet d'assurer la continuité des services publics du quotidien tout en poursuivant les investissements engagés pour améliorer le cadre de vie, renforcer l'attractivité du territoire et soutenir le développement économique local. Grâce à une gestion rigoureuse de ses finances, la Communauté de Communes conserve une situation financière saine, lui permettant de poursuivre ses actions sans augmentation des taux d'imposition. Découvrez, à travers ces chiffres clés, comment sont réparties les dépenses et les recettes de la collectivité pour l'année 2026.

Principales dépenses de fonctionnement

Budget principal

Ressources Humaines

7 383 500 € (dépenses)

348 500 € (recettes)



Cohésion Sociale*

1 756 880 € (dépenses)

3 106 800 € (recettes)



**Qui comprend : Petite Enfance • Enfance Jeunesse
Centre Social • RASED • Insertion pro & France
services • Aire d'Accueil des Gens du Voyage •
Épicerie Sociale • Contrat Local de Santé.*

Services supports Logistique - Maintenance Voirie

532 520 € (dépenses)



Attractivité Économique & Touristique - Environnement & Mobilité

332 220 € (dépenses)

22 000 € (recettes)



Instruction du Droit des Sols Urbanisme

266 500 € (dépenses)



Gestion des ordures ménagères (SMICTOM)

1 883 000 € (dépenses)

1 883 000 € (recettes)



10,8
millions d'euros
d'investissement
(tous budgets confondus)

Budget principal
22 760 505,46 €



Dépenses de
fonctionnement
17 555 460,00 €



Dépenses
d'investissement
5 205 045,46 €

Dépenses Investissements | Budgets annexes

- Funérarium : 18 754,30 €
- ZAE Cent Journaux : 4 230 949,43 €
- ZIIC* : 1 328 215,46 €

*ZIIC : Zones Intercommunales Industrielles & Commerciales

Depuis 2018

0 %
d'augmentation
des taux d'Impôts locaux

Détail des investissements (dépenses du budget principal)



Équipement - Aménagement
Travaux
2 783 000,00 €

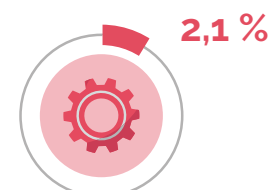


Opérations diverses*
1 414 220,73 €

* Cette section correspond aux reports des exercices précédents, au remboursement du capital des emprunts et aux Zones d'Activités Économiques.



Environnement - Transport à
la Demande
121 600,00 €

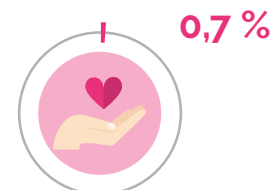


Administration - Services
supports*
107 910,00 €

* Sont inscrites dans cette section, les dépenses des services des Affaires Juridiques, des Systèmes d'informations, de l'Administration générale et de la Communication. Cela comprend entre autres, la gestion de la domanialité, l'achat de matériels et logiciels informatiques.



Développement économique
Tourisme
85 000,00 €



Cohésion sociale
37 150,00 €

* Sont inscrites dans cette section, les dépenses liées à la Petite enfance, l'Enfance, la Jeunesse, au Centre Social, à l'Insertion professionnelle et à l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage.

DOSSIER |

Nouvelle mandature : à la rencontre des Élus communautaires 2026-2032

LA PRÉSIDENTE ET LES VICE-PRÉSIDENTS |



Monsieur Patrice ESPINOSA
Maire d'IZIER
Président de la Communauté de
Communes de la Plaine Dijonnaise



Monsieur Gilles BRACHOTTE
Maire de Thorey-En-Plaine
1^{er} Vice-Président délégué à la Petite
Enfance, la Santé, le Tourisme et
l'Intelligence artificielle



Monsieur Jean-Pierre COLOMBERT
Maire de Cessey-Sur-Tille
2^{ème} Vice-Président délégué au
Développement économique, à la
Politique locale du commerce et au
soutien aux activités commerciales



Monsieur Vincent CROUZIER
Maire de Collonges-Et-Premières
3^{ème} Vice-Président délégué aux
Finances, aux Ressources Humaines et à
la Mutualisation



Madame Françoise GAUTHEROT
Conseillère municipale à Genlis
4^{ème} Vice-Présidente déléguée à la
Communication et à la Mobilité



Monsieur Jean-Luc AUCLAIR
Maire d'Echigey
5^{ème} Vice-Président délégué à la
Transition écologique et énergétique et
à la GEMAPI



Madame Amélie BOUCHET-GELIN
Maire de Longecourt-En-Plaine
6^{ème} Vice-Présidente déléguée à l'Action
sociale, à la Solidarité, aux Séniors, à
l'Insertion et aux Gens du Voyage



Madame Bernadette BERGER
Première Adjointe à Izeure
7^{ème} Vice-Présidente déléguée à
l'Enfance



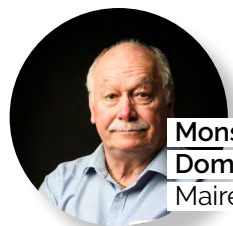
Monsieur Simon GEVREY
Maire de Varanges
8^{ème} Vice-Président délégué aux
Infrastructures, à la Maintenance et à la
Logistique



Monsieur Jérôme THÉVENEAU
Conseiller municipal à Genlis
9^{ème} Vice-Président délégué à la
Jeunesse

LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES |

AISEREY



Monsieur
Dominique JANIN
Maire d'Aiserey



Madame
Brigitte GOMIOT
Adjointe au Maire
d'Aiserey

BIERE-LE-FORT



Madame
Françoise DUPAS
Maire de Beire-Le-Fort

BESSEY-LES-CÎTEAUX



Monsieur
Michel CLEMENT
Adjoint au Maire de
Beire-Le-Fort



Monsieur
Alain LEFEVRE
Maire de Bessey-Les-
Cîteaux



Monsieur Sylvain
PORCHEROT
Adjoint au Maire de
Bessey-Les-Cîteaux

CESSEY-SUR-TILLE



Monsieur
Pascal GALAND
Adjoint au Maire de
Cessey-Sur-Tille



Monsieur
Bernard SOUBEYRAND
Maire de Chambeire



Monsieur
Patrice LIEBELIN
Adjoint au Maire de
Chambeire

COLLONGES-ET-PREMIÈRES



Madame
Marie-Jo TROUSSEL
Adjointe au Maire de
Collonges-Et-Premières



Monsieur
Patrick ROBERT
Adjoint au Maire
d'Échigey



Madame
Catherine BONIN
Adjointe au Maire de
Fauverney

ÉCHIGEY



Monsieur
Benjamin BONIN
Adjoint au Maire de
Fauverney



Monsieur
Martial MATHIRON
Maire de Genlis



Madame Jacqueline
DALLA TORRE
Adjointe au Maire de
Genlis

GENLIS



Madame Sylvie
CHASTRUSSE
Adjointe au Maire de
Genlis



Monsieur
Cédric PERRIER
Conseiller municipale de
Genlis



Madame
Sarah ROUILLON
Conseillère municipale
de Genlis



Monsieur
Olivier GAUTHERON
Conseiller municipal de
Genlis



Madame
Denise ALLEMAND
Conseillère municipale
de Genlis

IZEURE



Monsieur
Martial PARIZOT
Maire d'Izeure

IZIER



Monsieur
Dominique XOLIN
Conseiller municipal à
Izier

LABERGEMENT-FOIGNEY



À venir
L'installation du Conseil
municipal aura lieu le 12
juin 2026

LONGCHAMP



Monsieur
Roland GOUJON
Maire de Longchamp



Madame
Rachelle PETIT
Adjointe au Maire de
Longchamp



Madame
Martine BRUEY
Maire de Longeault-
Pluvault



Monsieur
Alain BEAUNE
Adjoint au Maire de
Longeault-Pluvault

LONGECOURT-EN-PLAINE



Monsieur
Paul MURANO
Adjoint au Maire de
Longecourt-En-Plaine

MARLIENS



Monsieur
Jean-Marie FERREUX
Maire de Marliens



Monsieur
Hubert BOURGOGNE
Adjoint au Maire de
Marliens

PLUVET



Monsieur
Emmanuel PONTILLO
Maire de Pluvet



Monsieur
Denis JORAND
Adjoint au Maire de
Pluvet

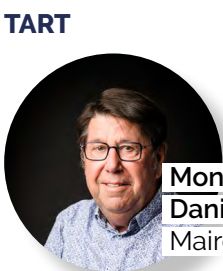
ROUVRES-EN-PLAINE



Madame
Aline GRANDJEAN
Adjointe au Maire de
Rouvres-En-Plaine



Monsieur
Laurent POST
Adjoint au Maire de
Rouvres-En-Plaine



Monsieur
Daniel BAUCHET
Maire de TART

TART



Madame Maryline
GRANDIOWSKY
Adjointe au Maire de
TART

TART-LE-BAS

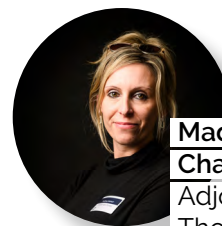


**Madame
Marie-Paule FONTAINE**
Maire de Tart-Le-Bas



**Madame
Evelyne MONNOT**
Adjointe au Maire de
Tart-Le-Bas

THOREY-EN-PLAINE



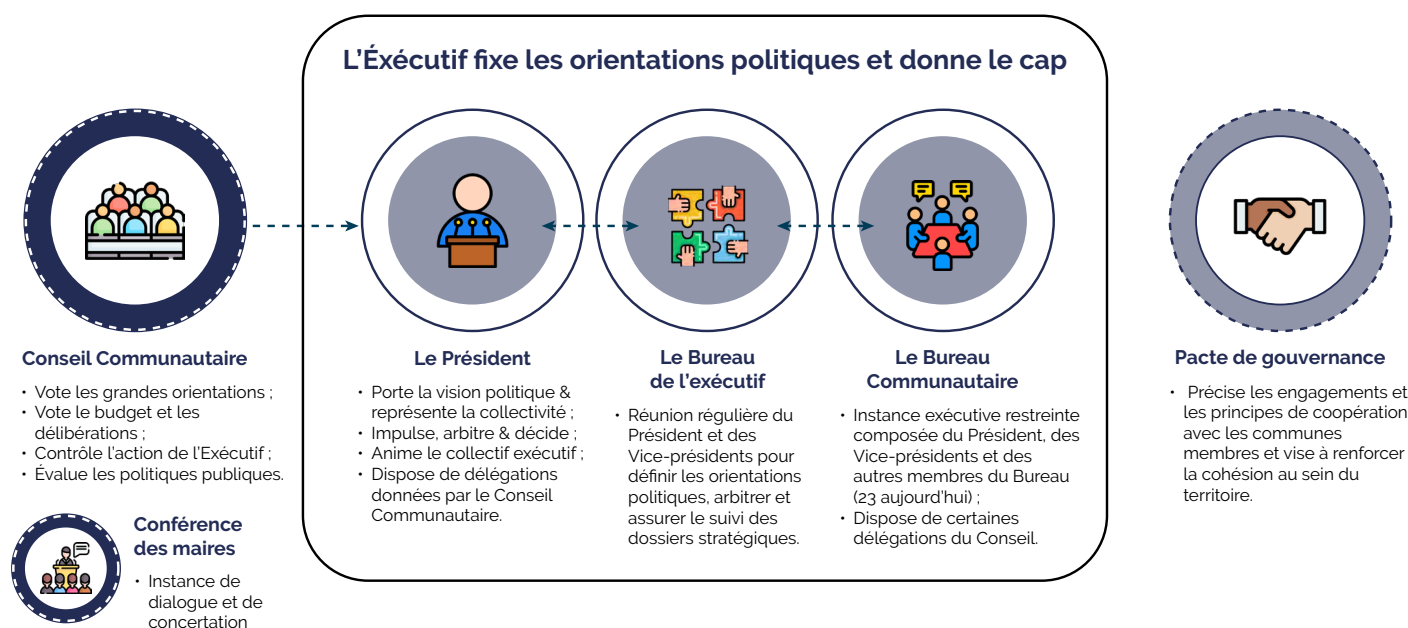
**Madame
Charlotte DUPUIS**
Adjointe au Maire de
Thorey-En-Plaine

VARANGES



**Monsieur
Jérôme MASSON**
Adjoint au Maire de
Varanges

SCHÉMA GÉNÉRAL DE L'ORGANISATION DE L'INTERCOMMUNALITÉ |



Informations clés |

La nouvelle mandature engage une organisation renouvelée pour la Communauté de Communes, pensée pour les six années à venir. Parmi les évolutions majeures de cette nouvelle organisation, on compte :

45
Élus
communautaires
titulaires

23
Membres du Bureau
communautaire

9
Commissions
thématiques



CONTRAT LOCAL DE SANTÉ |

Bilan d'étape : où en est-on un an après le lancement du diagnostic de territoire ?

Depuis un an, la Plaine Dijonnaise construit son Contrat Local de Santé (CLS) avec l'appui de l'Agence Régionale de Santé (ARS) Bourgogne Franche-Comté. Sous la coordination de Laure Finelle, Animatrice du CLS, cette démarche vise à améliorer la santé des habitants et à réduire les inégalités d'accès aux soins en s'appuyant sur une mobilisation large du territoire.

Chiffre clé |

19

fiches actions

ont été intégrées au Contrat Local de Santé, suite à la réflexion des groupes de travail.

UN DIAGNOSTIC GLOBAL POUR COMPRENDRE LES BESOINS

Entre avril et août 2025, une première phase d'analyse a permis de dresser un portrait précis du territoire : étude des données (santé, démographie, cadre de vie, offre de soins existante...), diffusion d'un questionnaire aux habitants et organisation de rencontres avec les acteurs locaux. Au total, **63 entretiens ont réuni 81 interlocuteurs**, confirmant l'importance d'une approche collective.

DES ENJEUX PARTAGÉS POUR UNE STRATÉGIE COMMUNE

En septembre 2025, ce diagnostic a été présenté en comité de pilotage, réunissant, entre autres, Région, Département, CPAM, Éducation nationale, Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) et Élus, afin d'identifier les priorités à retenir pour la suite de la démarche.

Quatre orientations stratégiques ont été définies :

- **Axe 1** : Renforcement de l'accès aux soins, aux services et aux droits,
- **Axe 2** : Prévention et promotion de la santé,
- **Axe 3** : Accompagnement des personnes vieillissantes et/ou en situation de handicap,
- **Axe transversal** : Santé mentale.

Pour chacun de ces axes, des groupes de travail ont réuni professionnels, Élus, acteurs communautaires et habitants, témoignant d'une forte implication locale. Entre octobre 2025 et janvier 2026, leurs échanges ont permis de construire 19 fiches actions. Les participants, particulièrement investis, ont exprimé leur volonté de poursuivre leur engagement lors de la mise en œuvre opérationnelle.

UN CONTRAT FINALISÉ, BIENTÔT DÉPLOYÉ SUR LE TERRITOIRE

Rédigé en février 2026 puis validé par l'ARS en mars, le CLS entre désormais dans sa dernière ligne droite : la validation par la Région et le Département entre mai et juin, puis le vote en Conseil Communautaire fin juin. Son déploiement débutera au second semestre 2026, avec des actions centrées sur des sujets tels que la prévention, la lutte contre l'isolement, la santé mentale et la santé environnementale... Deux priorités transversales guideront l'ensemble de cette initiative : mieux informer les habitants sur les ressources en santé physique et mentale et renforcer l'interconnaissance entre les professionnels. **Le CLS sera signé pour cinq ans, engageant un partenariat structurant avec l'ARS pour la période 2026-2030.** Un engagement solide, au service des habitants de la Plaine.

Contrat Local de Santé

✉ laure.finelle@plainedijonnaise.fr

☎ 03 80 37 70 12

ENVIRONNEMENT |

Transition écologique : les projets « énergie verte » portés par l'intercommunalité

La transition et la résilience écologiques sont au cœur des problématiques du Projet de territoire. Elles guident l'action publique et structurent une vision commune : celle d'un territoire capable d'innover, de produire localement son énergie et de renforcer son autonomie. Deux projets emblématiques incarnent cette ambition.

UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE FLOTTANTE AU SERVICE DE L'ÉNERGIE ET DE L'EAU

Lauréate en février 2025 de l'appel à projets lancé par la Communauté de Communes en 2024, la Société Monégasque de l'Electricité et du Gaz (SMEG) prévoit l'équipement du plan d'eau, son entretien, sa maintenance et l'exploitation de l'électricité produite, tout en explorant la possibilité d'un modèle d'autoconsommation. Le bassin de la Boulouze joue déjà un rôle essentiel dans l'équilibre hydraulique local : il irrigue 250 ha de terres agricoles, assure la rétention des eaux pluviales de la zone d'activité et contribue au soutien du ruisseau du Champaisson. L'intégration d'une centrale solaire flottante vient renforcer ces fonctions tout en apportant une valeur ajoutée. La production d'électricité renouvelable s'effectue sur un espace déjà artificialisé, ce qui évite une consommation foncière supplémentaire. La présence

des panneaux limitera l'évaporation et améliorera la qualité de l'eau.

DES OMBRIÈRES PHOTOVOLTAÏQUES POUR UN SIÈGE EXEMPLAIRE

L'intercommunalité poursuit cette dynamique en déployant des ombrières photovoltaïques sur le parking du siège communautaire situé à Genlis. Grâce à un ensoleillement favorable, elles permettront de produire une énergie renouvelable dont une partie pourra être consommée directement par les services. Le sol du parking sera également partiellement désimperméabilisé. Les ombrières offriront également un confort supplémentaire aux usagers en protégeant les véhicules stationnés du soleil, tout en affirmant la volonté de la CCPD de montrer l'exemple dans la transition énergétique.

En développant ces deux projets complémentaires, l'intercommunalité confirme son engagement à accélérer la transition énergétique, à valoriser les ressources locales et à renforcer la résilience du territoire.

Pôle Aménagement durable et Infrastructures

✉ stre@plainedijonnaise.fr

☎ 03 45 42 11 34

INFRASTRUCTURES |

Rénover le site du 12 rue de Franche-Comté

Le 27 août 2025, les Élus, le cabinet ANDREANI et les services communautaires ont levé le voile sur le projet de rénovation du 12 rue de Franche-Comté à Genlis.

LES TRAVAUX POURRONT BIENTÔT COMMENCER

Le projet de rénovation débutera en 2026, à la suite de l'instruction du permis de construire. La fin des travaux est prévue en 2028. Dans le cadre de l'étude de géothermie, un forage a été réalisé et l'étude d'interprétation qui en ressort est actuellement en cours. Les techniciens prépareront le chantier avec l'installation de modulaires pour permettre la continuité des services d'ici à la fin de l'année, afin que la déconstruction puisse commencer début 2027. Différentes communications seront transmises à la population à la rentrée de septembre.



Pôle Aménagement durable et Infrastructures

✉ stre@plainedijonnaise.fr

☎ 03 45 42 11 34



COHÉSION SOCIALE |

Au Brin de Partage : une épicerie sociale et solidaire au cœur de la Plaine Dijonnaise

Le 17 février 2026 marque une nouvelle étape pour la Plaine Dijonnaise avec l'inauguration de l'Épicerie Sociale et Solidaire Au Brin de Partage, un lieu pensé pour accueillir, accompagner et redonner souffle aux habitants les plus fragiles du territoire. Porté par la Communauté de Communes, ce projet s'inscrit dans une ambition claire : faire vivre une solidarité concrète, durable et profondément humaine.

UN LIEU D'ACCUEIL, DE DIGNITÉ ET DE RECONSTRUCTION

Pensée comme un espace simple, chaleureux et accessible, l'épicerie Au Brin de Partage offre bien plus qu'un accès à des produits alimentaires et non alimentaires à tarif adapté. Elle propose un accompagnement personnalisé, construit par les travailleurs sociaux, permettant à chaque bénéficiaire de retrouver confiance, repères et perspectives. Loin de se substituer à l'aide alimentaire d'urgence, l'épicerie s'inscrit dans une logique de continuité, en travaillant sur le temps long : insertion personnelle, soutien moral, reconstruction progressive. Ici, on avance ensemble, sans jugement, dans un cadre bienveillant où chaque personne est accueillie avec respect.



UN PROJET COLLECTIF, ANCRÉ DANS LE TERRITOIRE

L'épicerie est le fruit d'un travail partagé entre institutions, associations et acteurs locaux. La Banque Alimentaire de Bourgogne, les maraîchers et commerces du territoire, API Restauration, le Groupement des Épiceries Sociales de Bourgogne-Franche-Comté, l'association

Active - Pôle de l'économie solidaire et les travailleurs sociaux ont contribué à bâtir ce projet ambitieux. À leurs côtés, **22 bénévoles engagés** seront le cœur vivant du lieu, assurant accueil, écoute et soutien au quotidien. L'épicerie pourra accompagner en moyenne **50 foyers par mois**, soit environ **110 personnes**, avec une orientation de trois mois renouvelable une fois par an. Le projet s'inscrit également dans une démarche écologique, en valorisant les dons de produits invendus et en luttant contre le gaspillage alimentaire.

UN ÉQUIPEMENT QUI FAIT RAYONNER LA SOLIDARITÉ LOCALE

Acquis en 2024 et rénové en 2025, le local ouvre aujourd'hui ses portes avec l'ambition d'être un lieu de rencontre, de soutien et d'insertion socio-professionnelle. Plusieurs collectes seront organisées avec les écoles du territoire : la première, menée avec l'école de Longeault-Pluvault, témoigne déjà de l'enthousiasme et de la générosité des habitants. Au Brin de Partage devient ainsi un symbole de coopération et d'innovation sociale. Un lieu qui rassemble, qui inspire, et qui montre que la solidarité, lorsqu'elle est pensée collectivement, peut transformer durablement un territoire. La Plaine Dijonnaise confirme une fois encore sa capacité à imaginer et porter des projets utiles, humains et exemplaires, souvent observés – et parfois même copiés – au-delà de ses frontières.

Pour toute demande ou renseignement, merci de contacter **Laurène Champ**, Responsable de l'épicerie sociale et solidaire :

📍 3 rue Marie Curie | 21110 GENLIS

☎ 06 09 50 47 77

✉ epiceriesociale@plainedijonnaise.fr

Horaires d'ouverture sur RDV : Mardi 13h30 - 17h30
Mercredi 14h - 18h | Jeudi 15h - 19h

INSERTION PROFESSIONNELLE |

Un Forum des métiers contre les stéréotypes

Mardi 28 avril 2026, le Forum des métiers a revêtu une dimension particulière : organisé en partenariat avec l'association Femme Égalité Travail Emploi (FETE), cette collaboration a permis de placer cet événement au cœur d'une démarche engagée pour l'égalité professionnelle et la lutte contre les stéréotypes de genre.



L'objectif était de permettre aux élèves de découvrir la diversité des métiers et d'élargir leur horizon en les amenant à s'interroger sur la mixité professionnelle, en déconstruisant les stéréotypes de genre et en envisageant leur avenir sans préjugés. Reflet de la volonté de l'intercommunalité de s'engager dans la promotion de la mixité et de la diversité, ce forum a été pensé comme un parcours éducatif et immersif.

TROIS ESPACES ONT ÉTÉ AMÉNAGÉS

Un espace dédié aux métiers traditionnellement peu féminisés, le Carrefour des Carrières au Féminin, réservé aux filles a rassemblé **22 professionnelles** représentant

10 métiers issus de **7 secteurs d'activité**. Un espace conçu pour les métiers rarement investis par les garçons, organisé par la CCPD, a réuni **16 professionnels** représentant **11 métiers** et **7 secteurs d'activité**, destiné aux garçons. Enfin, un espace de stands informatifs, ouverts à tous les élèves, favorisant l'échange, l'information et la découverte.

La démarche pédagogique a été pensée pour maximiser l'impact de l'événement : les élèves, répartis en deux groupes non mixtes, ont d'abord pu explorer chacun des univers proposés avant de se retrouver pour un temps d'échange et de partage. Cette organisation visait à encourager la réflexion et le dialogue et à déconstruire activement les idées reçues. Au sein de l'intercommunalité, ce forum a été porté par **Amélie Bouchet-Gelin**, Vice-présidente, **Émilie Simone**, directrice du Pôle Cohésion sociale et **Marion Chambon**, responsable du service Insertion professionnelle ; en collaboration avec le **Collège Albert Camus** de Genlis, les **Apprentis d'Auteuil** et la **Mission Locale**. Le forum a rassemblé plus de 300 jeunes.



Point Relais Emploi

✉ emploi@plainedijonnaise.fr

☎ 03.80.31.27.30

ALTERNANCE |

La promotion CPJEPS 2026

La Communauté de Communes a accueilli cette année une promotion de 12 stagiaires en CPJEPS, dont 6 agents de la CCPD et 6 candidats extérieurs. Le CPJEPS (Certificat Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport) est un diplôme d'État qui forme aux métiers de l'animation, notamment dans les domaines socio-éducatifs, culturels et sportifs. Cette promotion illustre la volonté politique forte de l'intercommunalité d'investir dans la formation, la montée en compétences de ses agents et le soutien à l'insertion professionnelle. Un engagement concret pour renforcer la qualité de l'animation sur le territoire et accompagner les futurs professionnels dans leur parcours.



Service Ressources Humaines

✉ rh@plainedijonnaise.fr

☎ 03 80 37 93 57

TOURISME |

Bornes et parcours artistique : les nouvelles installations le long du canal de Bourgogne

Patrimoine à révéler de notre territoire, le canal de Bourgogne traverse la Plaine Dijonnaise sur un linéaire de 9 km. Élément central qui relie Dijon à Saint-Jean-de-Losne, cet itinéraire privilégié pour les péniches-hôtels garde son authenticité grâce à un environnement protégé et préservé. En 2023, la Communauté de Communes a engagé l'élaboration d'une Charte fluviale de territoire afin de renforcer l'attractivité du canal et de ses abords, et d'en faire un véritable espace de loisirs, de découverte et de convivialité pour les habitants comme pour les touristes.

BORNES INTERACTIVES : UN OUTIL CONÇU POUR ÊTRE INTUITIF ET INTERACTIF

Parmi les axes de la Charte fluviale de territoire figure l'ambition de faire du canal un « parvis nature » : un espace vivant, lisible et attractif, ponctué de repères et de points d'intérêt pour enrichir l'expérience des usagers. C'est dans ce cadre que s'inscrivent les bornes interactives. Ces dispositifs numériques, conçus pour être intuitifs et accessibles, offrent des **informations touristiques** (hébergements, restauration...), des **services pratiques de proximité** (gares, stations-service...) et des **contenus historiques et culturels** dédiés aux éléments du patrimoine local. Ces bornes ont pour ambition de devenir des points d'appui pour découvrir le territoire et mieux s'orienter le long du canal. Elles se situent à trois endroits stratégiques : l'écluse 67S à Thorey-En-Plaine, l'écluse 69S à Longecourt-En-Plaine et l'écluse 71S à Aiserey.



© Florent Laflotte

Ce projet a été porté par Gilles Brachotte, Vice-président, Voies Navigables de France (VNF) et les services communautaires du Développement économique et touristique et de la Communication, avec DisplayMedia et le concours d'ENEDIS pour le raccordement électrique.

LE PARCOURS ARTISTIQUE : ÉLABORÉ AU SERVICE DE LA VALORISATION DU TERRITOIRE

Le travail collectif élaboré par la Communauté de Communes, Voies Navigables de France (VNF) et la société Belugart a permis de construire un parcours artistique et culturel qui présentera, d'ici septembre 2026, quatre œuvres originales le long du canal de Bourgogne.

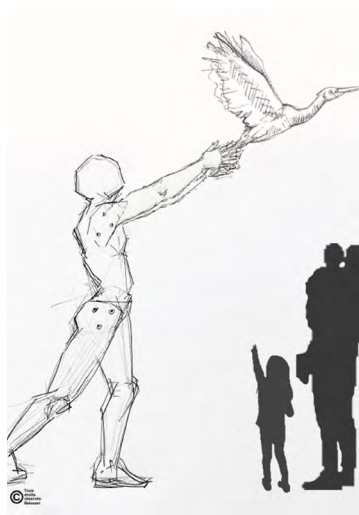


© Belugart | Images d'illustration

- **Pedro Marzorati** présentera deux œuvres. La première invite le spectateur à un cheminement intérieur avec **Un horizon passe**. Avec ses grandes lettres d'acier l'œuvre dit le contraire de ce qu'elle produit et cherche à éveiller la conscience de celui qui la regarde. La seconde offre une expérience immersive avec le **Silo Canopée** inspiré des silos céréaliers qui jalonnent le long du canal. Un dialogue entre mémoire industrielle et renaissance végétale.



© Belugart | Images d'illustration



- **Catherine Baas** présentera *Une histoire onirique*, qui nous projette dans une lecture rêvée de la Plaine : une petite habitation en verre qui revisite les sites emblématiques du territoire, comme les silos ou le château de Longecourt-En-Plaine.
- **Cyrille André**, enfin, s'intéressera à la portée symbolique du territoire et du canal avec *Horizon*. Elle représente une figure massive dont les bras se lèvent vers l'avenir comme une offrande ou une victoire.

Ces œuvres seront à retrouver le long du canal, entre Aiserey, Longecourt-En-Plaine et Thorey-En-Plaine.

Pôle Développement économique et touristique

✉ tourisme@plainedijonnaise.fr

☎ 03 45 42 11 30

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE |

Commercialisation des parcelles sur les ZAE : bilan d'étape de mai 2026

LA CORVÉE AUX MOINES À AISEREY

Inaugurée au début d'année 2025, la zone d'activité économique de la Corvée aux Moines 2 ne cesse d'accueillir de nouvelles entreprises. En mai 2026, on compte 4 parcelles vendues, 6 en cours d'acquisition et encore 5 parcelles en vente.



EXTENSION DE LA ZAE « CORVÉE AUX MOINES II » À AISEREY

11 LOTS DE TERRAIN À BÂTIR À VOCATION ÉCONOMIQUE



MAÎTRE D'OUVRAGE
Communauté de Communes
de la Plaine Dijonnaise
Contact : deveco@plainedijonnaise.fr

Légende
■ Lot vendu
■ Lot en cours d'acquisition
■ Lot à vendre



ZAE DE LA TILLE · GENLIS

TERRAINS À BÂTIR À VOCATION ÉCONOMIQUE



MAÎTRE D'OUVRAGE
Communauté de Communes
de la Plaine Dijonnaise
Contact : deveco@plainedijonnaise.fr

LÉGENDE
■ En cours d'acquisition
■ À vendre
■ Vendu



LA TILLE À GENLIS

La ZAE de la Tille compte en mai 2026 4 parcelles vendues, 2 parcelles en cours d'acquisition et encore 13 parcelles en vente.



Pôle Développement économique et touristique

✉ deveco@plainedijonnaise.fr

☎ 03 45 42 11 30

Cette année, nous mettons en lumière les forces vives du territoire : les entreprises qui viennent de s'y installer, celles qui grandissent et se réinventent, et celles qui, solidement ancrées, continuent de faire rayonner un savoir-faire local.

S'IMPLANTER |

Manger & boire « Au cœur du village »

📍 LONGECOURT-EN-PLAINE

Sur la terrasse baignée de soleil, Émilie Delecluse et Eric Kintzinger accueillent avec le sourire ceux qui poussent la porte d'Au cœur du village, le bar à vin qui porte décidément bien son nom. Depuis un an, ce lieu chaleureux est devenu le rendez-vous des habitants comme des visiteurs, ouvert du jeudi au samedi en service continu de 11h à 23h.

POUR LES AMIS ET LA FAMILLE

Tous deux experts en gestion de patrimoine, ils mènent une semaine en deux temps. Du lundi au mercredi, ils conseillent leurs clients et du jeudi au samedi, ils changent de décor et deviennent restaurateurs, barmen et animateurs du village. Une double vie qu'ils assument avec énergie, portée par l'envie de créer un espace où l'on se sent bien, où l'on prend le temps de discuter, de rire et de se retrouver.

« Notre projet a reçu le soutien de l'ancien maire Paul Murano et nous en sommes reconnaissants. »

UN SUCCÈS IMMÉDIAT

Quand ils récupèrent les clés en octobre 2024, le lieu n'est encore qu'un chantier : huit mois plus tard, le 19 juin 2025, ils ouvrent un bar pensé comme une extension d'eux-mêmes : le succès est immédiat. Les habitants de Longecourt-En-Plaine et des communes voisines s'y

pressent, attirés par la cuisine gourmande, la carte des vins généreuse et un accueil convivial. Avec 50 places en salle, autant en terrasse, Au cœur du village est devenu un repère. Un endroit où l'on vient pour un verre, un plat, mais surtout pour l'atmosphère qu'Émilie et Eric cultivent avec soin.



Au cœur du village | Cave, bar et restaurant

📍 43 Route de Dijon, 21110 LONGECOURT-EN-PLAINE

✉ contact@aucœurduvillage-longecourt.fr

☎ 03 73 73 87 31

Le Forum by Aurélie

📍 GENLIS

C'est à la suite d'un appel à projets lancé par la ville de Genlis qu'Aurélié Grillot a été retenue pour imaginer et porter un nouveau restaurant en plein centre-ville. Une opportunité qu'elle a saisie avec enthousiasme : elle a pu façonner Le Forum selon ses envies, du décor à l'ambiance, jusqu'à en faire un lieu qui lui ressemble entièrement.

UN NOUVEAU LIEU GOURMAND...

Titulaire d'un BTS Hôtellerie-Restaurant, Aurélié a longtemps évolué dans le management des cuisines.

L'idée d'ouvrir son propre établissement l'accompagnait depuis des années. Déjà auto-entrepreneuse avec son activité de traiteur-pâtisserie, elle décide en 2024 de franchir le pas. Acceptée en septembre de la même année, les travaux ont débuté en décembre et l'établissement s'est ouvert en septembre 2025.

La carte est renouvelée chaque jour, un choix exigeant qui permet de travailler des produits locaux en circuit court et de s'adapter aux saisons. Une organisation millimétrée, portée par son énergie et son sens du service. Aujourd'hui, Le Forum possède 66 places en intérieur et 52 places en

« On travaille au maximum avec des producteurs locaux comme la Ferme du Bel Ousia à Fauverney. Notre viande, par exemple, est 100% d'origine Bourgogne-Franche-Comté pour la carte du weekend. »

terrasse, un atout majeur. Le restaurant s'impose comme un nouveau repère gourmand. Et l'été promet d'être animé : Aurélie prévoit d'ouvrir un service bar en terrasse pour les afterworks.

... AU CŒUR DE GENLIS

L'établissement compte deux salles, dont un vaste espace de réception privatisable, équipé d'un vidéoprojecteur pour accueillir réunions professionnelles, anniversaires ou événements familiaux. L'équipe se compose de deux serveurs, d'un commis plongeur et d'une cheffe. Ouvert du lundi au samedi, le restaurant est situé au cœur de Genlis, à proximité de l'autoroute dans une avenue passante.

Le Forum by Aurélie | Restaurant

📍 1 Avenue Général de Gaulle, 21110 GENLIS

☎ 03 80 28 10 35



ROSARA, cabinet d'accompagnement au développement d'entreprise

📍 ROUVRES-EN-PLAINE

Derrière le nom ROSARA se cache une histoire de complémentarité. Contraction de Romane-Salomé Audiger et Barbara Franco, ce cabinet d'accompagnement et de développement d'entreprise réunit deux expertes : l'une spécialisée en gestion, finance et accompagnement administratif ; l'autre en ressources humaines et recrutement, pour renforcer leurs équipes. Ensemble, elles ont imaginé une structure capable d'offrir un soutien global aux dirigeants.

UN DUO COMPLÉMENTAIRE

Leur cœur de cible est clair : artisans, entrepreneurs TPE et PME, ces structures qui n'ont pas encore les moyens d'avoir une équipe au complet mais qui ont besoin d'un appui solide pour se structurer et grandir. Elles interviennent souvent au moment où l'entrepreneur veut se développer, pour l'aider à structurer son activité, clarifier sa stratégie et construire une organisation au service de ses ambitions. Leur méthode repose sur un diagnostic personnalisé, suivi d'un accompagnement sur-mesure, adapté à la réalité de chaque entreprise.

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Mais ROSARA ne se limite pas à l'aspect organisationnel. Le cabinet revendique aussi une dimension profondément humaine : leur rôle est autant de soutenir les dirigeants que d'offrir leur écoute aux salariés, afin de rétablir un dialogue parfois fragilisé. Leur engagement s'étend également au monde éducatif : elles interviennent dans les écoles en licence et en master, pour sensibiliser les

étudiants aux réalités du positionnement professionnel, de la communication interne et des relations humaines. Avec ROSARA, Romane-Salomé et Barbara proposent une vision élargie du conseil : un accompagnement technique, stratégique mais aussi profondément relationnel, au service des entreprises qui veulent grandir sans perdre leur équilibre.

« Dans une entreprise, ce n'est pas seulement à l'un de s'adapter à l'autre. Chacun doit faire un pas. C'est comme dans un couple »



ROSARA | Cabinet d'accompagnement

✉ contact@rosara.fr

☎ 06 16 04 68 40

Annabelle Corberand, directrice Communication & Marketing Digital

📍 CESSEY-SUR-TILLE

Annabelle Corberand, 43 ans, met aujourd'hui son expertise au service des dirigeants en tant que Directrice Communication & Marketing Digital externalisée à temps partagé au sein du réseau Bras Droit des Dirigeants. Une formule agile et accessible, pensée pour les TPE et PME souhaitant un accompagnement stratégique sur mesure.



Forte de près de 20 ans d'expérience en marketing et communication, Annabelle a construit un parcours riche, en France comme à l'international. De la gestion et la promotion de marques emblématiques telles que Le Petit Marseillais, Apaisyl, Bion3, Ravensburger ou encore Plasto, à la direction d'une agence de communication dijonnaise où elle a accompagné des entreprises de toutes tailles et de secteurs variés, avec une même exigence : transformer les idées en résultats concrets.

« Ce qui m'anime, c'est de voir une entreprise révéler tout son potentiel. J'aime construire des stratégies utiles, concrètes et adaptées à la réalité du terrain, puis les transformer en actions qui génèrent de vrais résultats pour les dirigeants. »

Installée à Cessy-sur-Tille, elle a rejoint Bras Droit des Dirigeants pour apporter aux entreprises locales une vision stratégique claire, alliée à une mise en œuvre opérationnelle efficace. Elle y retrouve la liberté d'entreprendre et la force d'un collectif d'experts engagés. Depuis octobre 2025, elle accompagne les entreprises au plus près de leurs enjeux. Pragmatique et force de proposition, elle défend une approche fondée sur l'écoute, la proximité et la performance durable.

Bras Droit des Dirigeants

✉ annabelle.corberand@brasdroitdesdirigeants.com

📞 06 76 89 22 23

Elia Passion Paysage, entretien & mise en valeur de vos extérieurs

📍 COLLONGES-ET-PREMIÈRES

Nouvelle venue dans le paysage entrepreneurial local, une jeune professionnelle fait déjà parler d'elle.

UN CAP PROFESSIONNEL DÉCISIF

À 24 ans, Elisa Loury vient de franchir un cap décisif : après six années d'expérience sur le terrain, elle s'est lancée au mois de mars dans l'auto-entrepreneuriat pour exercer son métier de paysagiste en toute autonomie. Animée par l'envie d'entreprendre et le goût du contact humain, elle intervient avec son propre matériel et met son savoir-faire au service de la création paysagère, son domaine de prédilection. Avec énergie et précision, Elisa façonne des espaces extérieurs qui ressemblent à celles et ceux qui les habitent, portée par la conviction que chaque jardin raconte une histoire.



Elia Passion Paysage

🌐 <https://www.elia.passionpaysage.com/>

📞 06 44 25 78 14

GRANDIR |



Garage Ganier | Peugeot

9 Rue de la Corvée Aux Moines, 21110 AISEREY

03 80 39 88 69

Le garage Ganier

📍 AISEREY

Le Garage Ganier ouvre une nouvelle page à Aiserey. Après avoir débuté comme employé à 16 ans dans l'ancien garage de Longecourt-En-Plaine, Raphaël Ganier s'y associe en 2018 puis rachète l'entreprise en 2020. Face à une demande croissante — près de trois semaines d'attente — il saisit l'opportunité offerte par l'extension de la zone de la Corvée aux Moines. Installé depuis le 9 février 2026, le garage dispose désormais de 300 m² d'atelier, contre 120 m² auparavant, et propose la vente de véhicules neufs et d'occasion et des services de mécanique et de carrosserie. Il travaille aujourd'hui avec quatre salariés à temps plein. L'acquisition du terrain a été rendue possible grâce au soutien de la Communauté de Communes.

AGMS : management et prévention des risques

📍 GENLIS

En reprenant l'entreprise familiale fondée en 2001, Brendan Goarant s'inscrit dans la continuité tout en insufflant une nouvelle dynamique. Après un parcours dans le commerce, il décide de se spécialiser dans le domaine du QHSE (Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement), puis rachète l'entreprise en 2023, avec la volonté de la faire évoluer tout en restant fidèle à son ADN.



25 ANS D'EXPERTISE ET ANCRÉ À GENLIS

Installé à Genlis depuis 2012, AGMS a célébré ses 25 ans en mars 2026. L'entreprise compte 11 salariés et prévoit un déménagement sur la zone de la Tille d'ici l'année prochaine. AGMS intervient auprès des industriels, des transporteurs, des logisticiens et plus largement toutes les structures soumises à des obligations réglementaires. Les missions touchent autant au code du travail et à la santé-sécurité au travail qu'aux enjeux environnementaux, notamment ceux liés aux installations classées pour la protection de l'environnement.

« Nous faisons exclusivement du conseil : formation, accompagnement, audits... À 90-95 %, ce sont des prestations réglementaires que nos clients ont l'obligation de réaliser »

Le travail de terrain est au cœur de leur méthode. Les équipes se déplacent systématiquement sur les sites : visites, audits, analyses des activités, suivi régulier. L'entreprise couvre plus de 200 sites partout en France, dans des secteurs industriels très variés. Très attaché à Genlis, où il a joué au rugby avec l'Union Sportive, Brendan tient à maintenir l'ancrage local. AGMS contribue au dynamisme économique du territoire tout en portant son expertise bien au-delà des frontières régionales.

AGMS

54 Avenue du Général de Gaulle, 21110 GENLIS

<http://www.agms.fr/>

03 80 77 14 94

RELAYER |

La Ferme pédagogique de Tart-Le-Bas

📍 TART-LE-BAS

Dans les anciens boxes à chevaux de la Ferme de Tart-Le-Bas, Vincent Cartault parle de son métier avec une simplicité contagieuse. Directeur de la ferme publique depuis septembre 2018, il incarne ce site devenu, depuis 1977, le terrain d'apprentissage du lycée agricole de Quetigny, du CFA et du CFPPA.

FORMER AUTREMENT

Ici, tout évolue sans cesse. Depuis 2007, l'équipe a revu ses pratiques : moins de phytosanitaires, plus de diversité, des rotations longues, des prairies temporaires. Sur 182 hectares — dont 62 de prairie permanente et 15 en agriculture biologique — blé et moutarde dominant, avec à côté l'élevage de vaches allaitantes, essentielles aux cours de zootechnie. En 2022, un atelier maraîcher bio voit le jour : 800 m² de serres, une production très diversifiée, un troisième salarié. Une nouvelle porte d'entrée pour les apprenants, mais aussi un levier pour accompagner ceux qui souhaitent s'installer. Car aujourd'hui, l'enjeu est là : aider les jeunes et les personnes en réorientation à trouver leur place dans un métier exigeant, technique et bien plus varié qu'on ne l'imagine.

DES MÉTIERS QUI ÉVOLUENT

La ferme vit aussi avec son territoire : marché chaque vendredi, produits locaux, légumes, miel, viandes des productions vendues par la ferme, rencontres... La première journée portes ouvertes, qui a eu lieu le 6 mai dernier, l'a montré : agriculture, élevage, machinisme, maraîchage... les métiers sont multiples, et de plus en plus mixtes. Les femmes y prennent leur place, dans les ateliers comme dans les formations, bousculant les représentations. Un lieu où l'on découvre la ferme, mais aussi la diversité de celles et ceux qui la font vivre.

Agro
Campus
Dijon

✶ Ferme de
Tart-le-Bas



Ferme pédagogique de Tart-Le-Bas

📍 3A Route de Varanges, 21110 TART-LE-BAS

✉ vincent.cartault@educagri.fr

☎ 03 80 31 30 32

Vous souhaitez faire connaître votre commerce sur le territoire ?

Inscrivez-vous sur l'**Annuaire des commerçants de la Plaine Dijonnaise**.

La Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise soutient les commerçants et artisans du territoire en participant à la promotion de leur activité et savoir-faire. Cet annuaire vous permet de découvrir de nouvelles enseignes et de retrouver en un clic vos commerçants préférés.

Lien : <https://annuaire.plainedijonnaise.fr/annuaire-des-commerces>

Scannez le QR code



L'atelier Pio Vitraux

📍 AISEREY

Dans son atelier-conteneur installé au fond de son jardin à Aiserey, Pierre-Olivier Bertheau nous accueille pour nous raconter un parcours façonné par la lumière, la patience et la transmission.

UN MAÎTRE VERRIER AU PARCOURS SINGULIER

Depuis son atelier d'Aiserey, Pierre-Olivier fait vivre un savoir-faire ancestral : l'art du vitrail. Une passion née à l'adolescence, lorsqu'un maître verrier de Verdun-sur-le-Doubs lui ouvre les portes de son atelier et lui fait découvrir un univers qui ne le quittera plus.

Lauréat du concours du Meilleur Apprenti de France en 1986, il consacre ensuite l'essentiel de sa carrière à l'atelier Parot, où il perfectionne son art et transmet son expérience à 17 apprentis, dont 16 exercent encore aujourd'hui. Lorsque l'entreprise ferme ses portes en 2018, il refuse de voir disparaître ce savoir-faire. À plus de 50 ans, il se lance à son compte pour poursuivre l'aventure et continuer à faire rayonner le métier sur la Plaine Dijonnaise. Son parcours l'a également conduit à participer, au sein de son ancien atelier, à des chantiers prestigieux, dont la restauration des vitraux de Notre-Dame de Paris après l'incendie de 2019.



UN SAVOIR-FAIRE RARE, ENTRE TRADITION ET CRÉATION

Métier de niche, le vitrail demande une précision extrême et une connaissance fine des techniques anciennes. Dans son atelier, Pierre-Olivier accompagne aussi bien les particuliers que les professionnels dans leurs projets : restauration de vitraux d'églises, créations décoratives sur mesure, réalisations pour des caves ou des bâtiments patrimoniaux. Attaché à faire vivre cet héritage tout en explorant de nouvelles formes d'expression, il développe également des créations contemporaines. Son dernier projet, présenté au concours Art de France, est une œuvre inspirée par l'Abbaye de Cîteaux : *Duo de prières et jeux de lumières*. Dans son atelier, chaque réalisation raconte à sa manière l'histoire d'un métier d'art où la maîtrise du geste se met au service de la lumière.

Atelier Pio Vitraux | Maître Verrier Vitrailliste

✉ contact@pio-vitraux-dart.com

☎ 06 77 72 71 58

.....
Pour toute demande ou renseignement,
contactez le Pôle Développement
économique et tourisme :

📍 12 rue Ampère | 21110 GENLIS

☎ 03 80 37 70 12 | 03 45 42 11 30

✉ deveco@plainedijonnaise.fr

Sur rendez-vous uniquement



ARTISANAT 100% PLAINE DIJONNAISE |

Les Abeilles de la Vouge

📍 BESSEY-LES-CÎTEAUX

Passionné, Alain Guyenot nous accueille avec simplicité pour raconter comment quelques ruches installées dans son jardin en 2019 ont peu à peu donné naissance aux Abeilles de la Vouge, une aventure apicole devenue à la fois entreprise et espace de partage.

FAIRE VIVRE LES PRODUITS DE LA RUCHE

Au départ, Alain voulait seulement récupérer quelques ruches et les installer chez lui. Mais très vite, une ruche après l'autre, la production augmente... et l'idée de faire de la vente s'impose naturellement. À côté de son activité professionnelle principale, il devient chef d'entreprise et développe une gamme complète de produits de la ruche — miel, propolis, pollen — tous agréés 100 % Côte-d'Or. L'apiculture demande du temps et de la patience, et Alain en parle avec une tranquillité passionnée, conscient que son métier est un savoir-faire rare mais essentiel pour la biodiversité. Son approche reste simple : produire local, respecter les cycles, valoriser ce que les abeilles offrent.

« Il faut du matériel, il faut de l'expérience... alors autant mettre tout ça en commun. »



UNE ENVIE DE TRANSMETTRE ET DE PARTAGER

En parallèle, Alain crée Api Club, une association destinée aux amateurs et amatrices d'apiculture. L'objectif : mutualiser matériel, expérience et conseils, mais aussi permettre à chacun de s'initier à l'élevage de reines, une pratique exigeante qui joue un rôle essentiel dans le développement des ruches. Comme 90% des apiculteurs exercent une autre activité, ces moments d'échange sont précieux pour enrichir les pratiques. L'association est aussi en partenariat avec l'intercommunalité : Alain intervient en milieu périscolaire avec une ruche pédagogique, afin de sensibiliser les plus jeunes au monde des abeilles. Ce travail de transmission, qu'il mène sans prétention, est devenu une part essentielle de son engagement. Il fait vivre l'apiculture locale en transmettant le rôle essentiel que jouent les abeilles dans notre environnement.

Les Abeilles de la Vouge | Apiculteur

📍 21 Rue de la Rivière, 21110 Bessey-Les-Cîteaux

☎ 06 82 32 35 19

La Main à la Pâte

📍 TART

Dans son atelier de La Main à la Pâte à Tart, ouvert officiellement le 14 février 2024, Géraldine Munier accueille chaque visiteur avec le même sourire tranquille : celui d'une artisane qui a trouvé son rythme, son équilibre et une manière bien à elle de faire rayonner la biscuiterie sur le territoire.



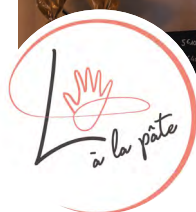
UNE RECONVERSION SIMPLE ET PLEINE D'ÉLAN

Après des années dans le service et la restauration, Géraldine se lance dans la création de biscuits pendant le Covid, presque naturellement, pour distribuer un peu de douceur autour d'elle. Cette activité devient vite une évidence, autant pour son plaisir que pour l'organisation de sa vie familiale : elle voulait pouvoir dégager du temps pour sa famille. Depuis, elle travaille avec une énergie calme mais impressionnante, préparant jusqu'à 80 kg de pâte par jour. Elle imagine elle-même toutes ses recettes, sucrées comme salées, et cherche toujours à proposer des produits accessibles malgré la hausse des matières premières. Son approche est simple : faire bon, faire maison, faire vrai. Certifiée 100 % Côte-d'Or, elle revendique un ancrage local fort, sans chichi, avec une créativité qui lui ressemble.

UNE ARTISANE ENGAGÉE, ANCRÉE DANS LE TERRITOIRE

Géraldine n'est pas seulement une créatrice de biscuits : elle est aussi une femme engagée, attentive aux initiatives solidaires du territoire. Elle a notamment soutenu le projet d'ultra course Marseille-Dijon de Mickaël Habib, agent de la CCPD et coureur d'ultra-longues distances mobilisé pour deux associations d'enfants en situation de handicap. Pour lui, elle a imaginé un biscuit spécial, le Mika Biscuit Énergie, pensé pour accompagner l'effort et porter

un message de soutien. Son travail séduit largement : plus de 17 points de vente distribuent aujourd'hui les produits La Main à la Pâte, preuve d'un savoir-faire qui trouve naturellement sa place dans le quotidien des habitants comme dans les grands moments — mariages, cadeaux d'entreprise, événements sur-mesure. À travers sa biscuiterie artisanale, Géraldine a su transformer une passion en activité professionnelle, en proposant des créations gourmandes qui allient savoir-faire, créativité et authenticité.



La Main à la Pâte | Biscuiterie artisanale

📍 4 Rue de la Roture, 21110 Tart

✉ contact@lmp-21.com

☎ 07 87 59 02 00

Nathalie Robert, directrice du Lycée de la céramique Henri Moisand

📍 LONGCHAMP

Arrivée en septembre 2025, Nathalie Robert a pris la direction du Lycée de la céramique après un parcours solide, de conseillère principale d'éducation à cheffe d'établissement.

Avec seulement 17 lycées spécialisés en céramique en France, l'accès à cette filière reste rare et les élèves viennent parfois de loin pour rejoindre cet établissement unique. Ici, ils peuvent suivre un parcours complet, de la seconde à la licence, et découvrir un savoir-faire d'excellence. Chaque année, les portes ouvertes attirent plus de 1 000 visiteurs, preuve de l'attractivité du lieu.

Grâce au programme Erasmus+, certains élèves partent se former à l'étranger, tandis que d'autres préparent des concours prestigieux comme celui du Meilleur Apprenti de France, où le lycée a déjà remporté de nombreux prix.

« Avec ce premier poste en tant que directrice, j'ai l'opportunité de découvrir un domaine de compétences qui m'était encore étranger et j'en suis ravie. »



Lycée polyvalent Henri Moisand | Art, design & céramique

🌐 <https://www.arts-design-ceramique.fr/>

☎ 03 80 47 29 30

FEMME & ENTREPRENEUSE

Wardia Haya Cartaut, gérante de l'APEF

GENLIS

Passionnée, déterminée et profondément attachée à l'humain, Wardia Haya Cartaut incarne une nouvelle génération de dirigeantes : celles qui transforment leur parcours en force et leur histoire en moteur. Découvrez une personnalité solaire et pleine d'humanité, levier de développement pour notre territoire.

UN PARCOURS INSPIRANT PORTÉ PAR DES RENCONTRES QUI MARQUENT À VIE

D'origine algérienne, elle arrive en France avec ses parents et ses sœurs en 2002 et redouble sa sixième parce qu'elle ne parle pas français. Elle explique :

« Là j'ai croisé des personnes exceptionnelles et tout a été une histoire de rencontre. Ma professeure de français, Madame Cassol, par exemple, qui me gardait le soir pour m'apprendre le français parce qu'à part la radio, je n'avais rien. »

Malgré les orientations des conseillers pédagogiques, elle obtient son baccalauréat économique, grâce à une autre enseignante, Madame Boninsegna. Elle poursuit alors en école de commerce, qu'elle finance seule en cumulant deux jobs étudiants. C'est à cette période qu'elle réalise son attrait pour les ressources humaines. En stage à la mairie de Dijon la journée, puis en cuisine au Quick le soir, elle découvre l'adrénaline du terrain :

« J'ai compris que j'avais confondu management et RH. Ce que j'aimais, c'était l'action, le rythme, les gens. »

Elle enchaîne alors les postes dans de grandes enseignes — Castorama, Lidl, Carglass, et surtout Maxizoo, en tant que Directrice régionale pendant quatre ans — où elle découvre la dimension la plus humaine du management : écouter, comprendre, repérer les forces et les fragilités, accompagner les équipes pour qu'elles trouvent leur place. Elle crée des parcours sur mesure, parfois même avant que les personnes ne se sentent prêtes. Wardia accompagne alors non seulement des carrières, mais aussi des trajectoires de vie.

À LA CONQUÊTE DE L'ENTREPREUNARIAT, L'HUMAIN EST AU CŒUR DE SON PROJET

En 2020, elle décide de quitter le monde des grandes entreprises pour se tourner vers l'entrepreneuriat. Sa réflexion s'intensifie lorsqu'elle apprend sa grossesse :

« Je me suis fait une promesse : mon enfant ne devra jamais cumuler deux jobs pour payer ses études. »

Elle cherche alors une franchise solide, alignée avec ses valeurs, qui lui offre un cadre tout en lui laissant la



liberté d'entreprendre : l'APEF s'impose alors comme une évidence. Installée à Genlis, elle dirige désormais une agence qui compte 3 salariés en agence et 25 intervenants sur le terrain. Les services proposés — ménage, jardinage, garde d'enfants, accompagnement du quotidien — reposent sur une politique RH volontaire, souple et profondément humaine. Wardia protège ses équipes, les écoute, les forme et veille à valoriser un métier souvent peu reconnu. Son approche est simple : mettre l'humain avant tout, autant pour les clients que pour les salariés. Elle crée un environnement où chacun peut trouver sa place, évoluer, et être considéré. Une vision du management qui lui ressemble : exigeante, bienveillante et ancrée dans le réel.

APEF | Service d'aide à domicile

2 avenue du Général de Gaulle, 21110 GENLIS

genlis@apef.fr

03 80 82 76 06

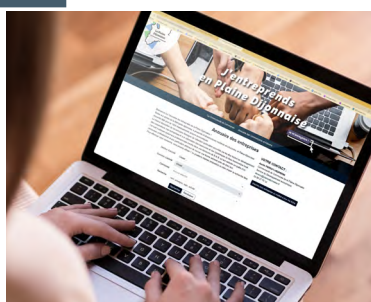
VOUS DÉVELOPPEZ UNE ACTIVITÉ SUR LE TERRITOIRE ? PARLONS VISIBILITÉ

Étape 1 : Inscrivez-vous sur l'Annuaire des entreprises de la Plaine Dijonnaise.

Cet annuaire cherche à développer des coopérations inter-entreprises et à valoriser des ressources et des dynamiques du tissu économique local.

Lien : <https://annuaire-entreprises.plainedijonnaise.fr/etablissements>

Scannez le QR code

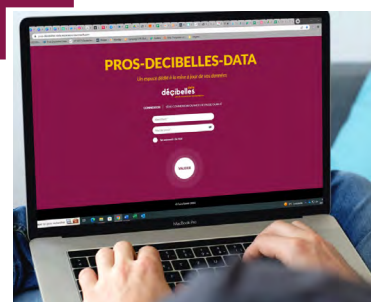


Étape 2 : Inscrivez-vous sur Décibelles Data.

Décibelles Data est une base de donnée touristique régionale et recense l'ensemble de l'offre touristique de la région Bourgogne-Franche-Comté.

Lien : <https://pros.bourgognefranchecomte.com/accompagner-les-professionnels-du-tourisme/outils/decibelles-data/>

Scannez le QR code



© Décibelles Data

Entreprendre au féminin, ça vous parle ? Venez échanger, vous inspirer et développer votre projet.

Céline Dionigi, à la tête de Istya Compétences et fondatrice de l'espace de co-working La Plaine des Possibles à Aiserey, façonne avec passion un écosystème professionnel sur le territoire de la Plaine Dijonnaise. Elle accompagne entreprises et particuliers dans le développement de leurs compétences, avec une approche sur mesure et une volonté constante d'améliorer les méthodes d'apprentissage.

En 2026, elle lance l'initiative **Plaine d'Elles**, une communauté de femmes qui entreprennent sur le territoire.

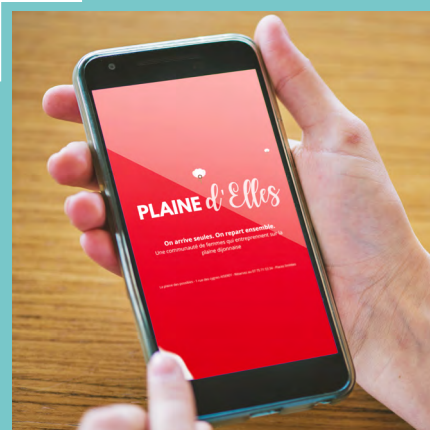
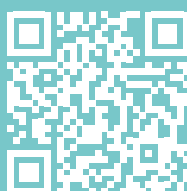
Pour participer aux échanges, contactez
Céline Dionigi :

📍 1 rue des Cygnes | 21110 AISEREY

☎ 07 75 71 53 34

✉ celine.dionigi@istyacompetchences.fr

Scannez le QR code



HISTOIRE |

La Plaine Dijonnaise à l'épreuve des conflits de la Révolution à la Grande Guerre

Sortant d'un siècle et demi de paix en Bourgogne, le territoire aujourd'hui couvert par les 22 communes de la Plaine Dijonnaise subit de nouveau, après la chute de la monarchie, les contrecoups des conflits nationaux ou internationaux. Ce furent d'abord les guerres récurrentes de la Révolution puis de l'Empire. Sans sévir sur notre territoire avant la chute de Napoléon, elles n'en obligèrent pas moins les communes à répondre aux multiples levées de troupes et réquisitions pour répondre aux besoins des armées françaises en opérations à l'extérieur, avec un alourdissement à partir de 1810. 23 soldats originaires de Genlis sont ainsi mentionnés parmi les militaires décédés lors des campagnes menées à travers l'Europe entre 1793 et 1814. Entre juillet et décembre 1815 enfin, après les Cent Jours, la Plaine Dijonnaise vécut l'occupation des armées alliées victorieuses de Napoléon, imposant par exemple à Genlis des réquisitions d'un montant de 29 000 F.

LES COMBATS DE LA GUERRE DE 1870-1871

Plus gravement, deux générations plus tard, lors de la guerre déclarée à la Prusse le 18 juillet 1870 et terminée par le traité de Francfort du 10 mai 1871, le canton de 27 communes à la tête duquel se trouvait Genlis depuis la Révolution fut le théâtre de faits d'armes particulièrement marquants.

Après les défaites des armées françaises en août et septembre 1870, la déchéance de Napoléon III (prisonnier) proclamée le 4 septembre n'interrompit pas le conflit, poursuivi par le gouvernement républicain de défense nationale (Gambetta). D'Alsace, de Champagne, de Lorraine puis de Paris assiégé et de tout le territoire au nord de la Loire, les combats finirent par toucher la Bourgogne et la Franche-Comté à partir d'octobre, les opérations s'y succédant jusqu'en janvier 1871.

C'est dans le contexte des suites de la première bataille de Dijon (30 octobre), perdue, que se place à Genlis l'épisode le plus meurtrier de cette guerre dans notre région, le 5 novembre 1870.

Des éclaireurs prussiens venus de Dijon ayant été mis en fuite par des francs-tireurs marseillais venant de Sombornon, le gros de l'armée ennemie arriva le soir. Un combat s'engagea rue de la Gare. Le garde-barrière cacha des francs-tireurs blessés, d'autres furent secourus courageusement par le curé Dédiot, mais les Marseillais durent battre en retraite sur Beire-le-Fort puis Auxonne, laissant 3 morts sur le terrain. Du côté prussien, trois chariots de soldats tués ou blessés étaient conduits à Dijon. Le maire de Genlis, arrêté et conduit à son tour à Dijon le lendemain, fut libéré le 8 à la suite de tractations sur le montant de la contribution de guerre réclamée par l'ennemi. Des escarmouches se produisirent encore les jours suivants à Genlis mais sans suite grave.

C'est en fait durant plusieurs semaines que tout le secteur demeura dans la zone des combats pour la maîtrise de

Dijon (prise définitivement le 24 janvier 1871) : bataille de Brazey-en-Plaine le 5 novembre, bombardement de Genlis le 31 janvier (sans pertes humaines), suivi de l'occupation du canton jusqu'au 25 septembre.

Cette occupation de plusieurs mois, outre des dégâts perpétrés au château de Genlis par les Badois en l'absence du propriétaire, imposa aux diverses communes des réquisitions pour un montant total de 440 199 F. Cette lourde charge ne put être assumée que par un emprunt, à des hauteurs certes différentes selon la richesse de chacune, mais équivalant globalement aux trois quarts du montant.

Le souvenir des volontaires marseillais tombés à Genlis et celui des « citoyens du canton morts pour la défense de la patrie » fut commémoré par un monument financé par une souscription proposée aux particuliers dans toutes les communes du canton en 1872. Réalisé par la marbrerie Sudre de Dijon, il fut bientôt érigé sur une parcelle donnée par le propriétaire du Café de la Gare à proximité du passage à niveau d'alors, vers le théâtre du combat de Genlis.



Source : Monuments aux morts de 1870 à Genlis | © Bien Public

L'HÉCATOMBE DE LA GRANDE GUERRE (1914-1918)

Contrairement à la précédente guerre, la Première Guerre mondiale laissa la Bourgogne, et le canton de Genlis en particulier, à l'écart du front, en arrière de la Champagne ou de l'Alsace-Lorraine. Mais, indemnes de destructions ou d'occupation ennemie, toutes les communes du canton n'en payèrent pas moins un lourd tribut humain au conflit à travers le sacrifice de leurs enfants mobilisés morts aux combats ou des suites immédiates de ceux-ci (blessures, maladies mortelles) : 396 soldats « morts pour la France » ont été reconnus de ce fait pour l'ensemble des 27 communes, soit 4,40 % de la population de canton (8762 habitants) telle que décomptée en 1911, au dernier recensement antérieur au conflit.

Ces chiffres placent le canton près d'un point au-dessus de la moyenne nationale de 3,58 % calculée selon les mêmes critères. Toutefois, d'une commune du canton à une autre, les proportions varient considérablement : d'à peine plus de 2 % pour Chambeire (148 habitants, 3 morts) à près de 9 % pour Longeault (179 habitants, 16 morts). Genlis avoisine la moyenne avec 4,65 % (1095 habitants, 51 morts). D'autres statistiques seraient évidemment

envisageables pour mesurer plus précisément les conditions de la saignée et ses impacts locaux : tranches d'âge décimées, champs de batailles incriminés, anciens combattants (mobilisés indemnes ou handicapés), etc...

Comme partout en France, des monuments ne tardèrent pas à s'élever après-guerre dans chacune des communes se faisant un devoir d'honorer la mémoire des disparus. Incontournables points de repère patriotiques, ces monuments, de styles très variés mais découlant souvent de modèles bien diffusés, demeurent des éléments marquants du patrimoine local des années 1920.

Celui de Genlis, décidé par délibération municipale du 17 avril 1919, fut inauguré le 19 avril 1925 devant l'école Jules-Ferry (actuel Forum). Dû à deux anciens élèves de l'École des beaux-arts de Besançon, le bisontin Louis Hertig (1880-1958) et Georges Serraz d'Is-sur-Tille (1883-1964), il s'inspire de celui qu'ils avaient réalisé pour Morteau. Il fut déplacé en 1953 à l'entrée de la promenade Aristide-Briand, où devait le rejoindre 50 ans plus tard le monument commémoratif de 1870.



Source : Photo prise lors de l'inauguration du 19 avril 1925. Œuvre de Louis Hertig (1880-1958) et Georges Serraz (1883-1964) |
© Genlis d'hier à aujourd'hui

Aperçus tirés des recherches menées pour l'ouvrage collectif *Genlis, d'hier à aujourd'hui*, publié en 2025 par la Mairie de Genlis
Co-auteurs de l'ouvrage : Reine Royer-Gredzinski, Gérard Moyse, Roger Prudent et Michel Sarron.

Vos actualités de proximité

ÉVÉNEMENTS PASSÉS



[JEUNESSE]

FESTI' JEUNES 2026 : UN RENDEZ-VOUS FÉDÉRATEUR POUR PLUS DE 200 PARTICIPANTS

Festi'Jeunes a fait son grand retour sous le soleil d'avril en 2026. Cette année l'événement a rassemblé **225 jeunes accueillis en journée et 150 en soirée**. 12 jeunes ont participé à l'organisation, à la logistique ou aux stands et 11 artistes ont animé la Scène ouverte, dont les danseurs du séjour Artistes en selle et les musiciens de l'harmonie La Genlisienne. La Junior Asso Instant Jeunes a assuré la buvette. **Avec 36 ateliers, l'événement a mobilisé 10 partenaires, 8 prestataires, 18 agents et 8 services de la Communauté de Communes**. La coordination a été assurée par Laure Broe, animatrice jeunesse, Anne Goudiaby-Ledoux, coordinatrice jeunesse, Marion Chambon, cheffe de service Insertion professionnelle, sous la direction d'Émilie Simone, directrice du Pôle Cohésion sociale.

Service Jeunesse

✉ cj@plainedijonnaise.fr

☎ 03 80 37 11 89



[SÉNIORS]

JOURNÉE SÉNIORS 2026

La Journée Seniors a une nouvelle fois rencontré un beau succès au Centre Social de la Plaine Dijonnaise. Dès l'ouverture, 50 participants ont pris part aux ateliers prévention, loisirs et bien-être, avant d'assister à 10h30 à la conférence « **Faisons de notre expérience une force** » animée par Lionel Pouhin, sophrologue. Le repas convivial a réuni 70 personnes, puis l'après-midi a rassemblé plus de 120 seniors, venus profiter des animations proposées.

Une édition portée avec énergie et engagement par les agents communautaires mobilisés tout au long de la journée, dont l'enthousiasme a largement contribué à la réussite de ce rendez-vous dédié au bien-être des seniors du territoire.

Centre Social de la Plaine Dijonnaise

✉ centresocial@plainedijonnaise.fr

☎ 03 80 47 29 97

[FAMILLE]

FESTI FAMILLES, POUR PETITS ET GRANDS

Samedi 20 juin a eu lieu l'édition 2026 de Festi'Familles, organisé par le Centre Social de la Plaine Dijonnaise sous chapiteau. Tout au long de la journée, les familles ont pu profiter d'un large programme d'animations gratuites : ateliers créatifs, espaces dédiés aux tout-petits, jeux sensoriels, activités de cirque, structures gonflables, kermesse et rencontres avec les animaux. Un spectacle a également été proposé en milieu d'après-midi, une programmation pensée pour tous les âges. L'événement a rassemblé de nombreux habitants autour d'un moment convivial, favorisant les échanges, la découverte et le plaisir de partager des activités en famille.



MOMENTS MARQUANTS



[HANDICAP]

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES A REÇU LE TROPHÉE EMPLOI PUBLIC & HANDICAP

La Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise a eu l'honneur de recevoir le **Trophée Emploi public & Handicap** délivré par le **Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP)**, dans la catégorie communication et sensibilisation. Cette distinction récompense les actions menées en faveur de l'inclusion et de la sensibilisation au handicap au sein de notre établissement. Des projets pensés pour informer, bien sûr, mais surtout pour faire évoluer les regards, ouvrir le dialogue et rendre certains sujets plus visibles et plus accessibles au quotidien. Bravo à Marion Raspaud, Zoé Theurel (ancienne collaboratrice) et Gwénaëlle Mairot pour leur travail.

[RECORD SPORTIF]

MICKAËL HABIB : 600KM DE COURSE POUR LUTTER CONTRE LE HANDICAP

Pour la seconde fois, Mickaël Habib, agent de l'intercommunalité, s'est lancé dans une aventure hors norme : **une ultra-course de 600 km pour relier Marseille à Dijon**. Parti le 9 avril du Vieux-Port, il a couru l'équivalent d'un marathon par jour pendant 15 jours. Porté par sa détermination, malgré la fatigue et la douleur, c'est la volonté qui a gagné. Ce défi sportif est avant tout un élan du cœur : Mickaël court pour soutenir deux associations qui accompagnent des enfants en situation de handicap : **Les Jumeaux Costauds** et **Tiens ta caboche Milla**. Grâce à sa course, il récolte des fonds destinés à financer du matériel médicalisé adapté pour trois enfants extraordinaires, afin d'améliorer leur quotidien et leur autonomie.



[DÉVELOPPEMENT DURABLE]

LA PREMIÈRE CUVÉE DE BIÈRE COMMUNAUTAIRE

Août 2025 : **12kg de houblon** ont été récoltés par des bénévoles du Centre Social de la Plaine Dijonnaise et par des participants de CaPP et du projet Vers Demain, débuté en à la même période, ainsi que par des agents de la CCPD. Le houblon a été ensuite brassé par la **Brasserie des Ducs à Longchamp**. Une dégustation a été proposée au siège de l'intercommunalité en novembre pour l'ensemble des Élus, des participants et des partenaires du projet.



[DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE]

LES MATINALES DES PROS ONT RÉUNI UN LARGE RÉSEAU D'ENTREPRISES

Cinq matinées se sont tenues entre juin 2025 et mai 2026. Un panel large de sujets d'actualité ont été abordés. Merci aux intervenants qui participent activement à ces rencontres, et merci aux représentants d'entreprise qui se réunissent toujours nombreux pour ces temps de discussion et de partage de savoir !



PRENEZ DATE

[PARENTALITÉ]

2^{ÈME} ÉDITION DE LA SEMAINE DE LA PARENTALITÉ

Du 21 au 31 octobre 2026
Ateliers et spectacles destinés à toute la famille
Gratuit | Sur inscription





ANNUAIRE DES COMMUNES

AISEREY

Place de la Mairie
21110 AISEREY

☎ 03.80.29.68.90
✉ mairie.aiserey@wanadoo.fr

BEIRE-LE-FORT

21, rue de la Rivière
21110 BEIRE-LE-FORT

☎ 03.80.31.38.39
✉ mairie.beirefort@orange.fr

BESSEY-LES-CITEAUX

2, rue d'Amont
21110 BESSEY-LES-CITEAUX

☎ 03.80.29.73.06
✉ secretariat@besseylesciteaux.com

CESSEY-SUR-TILLE

9, rue de la Louve
21110 CESSÉY-SUR-TILLE

☎ 03.80.47.28.66
✉ mairie-cessey@wanadoo.fr

CHAMBEIRE

17, Grande Rue
21110 CHAMBEIRE

☎ 03.80.31.20.47
✉ mairie.chambeire@wanadoo.fr

COLLONGES-ET-PREMIÈRES

1, rue de Beire-le-Fort
21110 COLLONGES-ET-PREMIÈRES

☎ 03.80.31.28.14
✉ collonges.mairie@wanadoo.fr

ÉCHIGÉY

5, rue Antoine Guillerme
21110 ÉCHIGÉY

☎ 03.80.29.75.93
✉ mairie.echigey@wanadoo.fr

FAUVERNEY

Place de la Mairie
21110 FAUVERNEY

☎ 03.80.39.70.06
✉ secretariat-mairie@fauverney.fr

GENLIS

18, Avenue Général de Gaulle
21110 GENLIS

☎ 03.80.47.98.98
✉ info@mairie-genlis.fr

IZEURE

2, rue de Bessey
21110 IZEURE

☎ 03.80.29.73.80
✉ izeure.mairie@wanadoo.fr

IZIER

1, rue de la Mairie
21110 IZIER

☎ 03.80.31.24.47
✉ mairie.izier@orange.fr

LABERGEMENT-FOIGNEY

8, rue de l'Église
21110 LABERGEMENT-FOIGNEY

☎ 03.80.31.25.20
✉ mairie.labergementfoigney@orange.fr

LONGCHAMP

2, rue Haute de l'Église
21110 LONGCHAMP

☎ 03.80.31.28.04
✉ longchamp21.mairie@wanadoo.fr

LONGEAULT-PLUVAULT

5, route de la Première Armée à
LONGEAULT

21110 LONGEAULT-PLUVAULT
☎ 03.80.47.97.20
✉ contact@mairie-longeaault-pluvault.fr

LONGECOURT-EN-PLAINE

Place de la Mairie
21110 LONGECOURT-EN-PLAINE

☎ 03.80.79.10.10
✉ longecourt.mairie@wanadoo.fr

MARLIENS

2, rue de l'Église
21110 MARLIENS

☎ 03.80.47.28.61
✉ infos@marliens.fr

PLUVET

2, Grande rue
21110 PLUVET

☎ 03.80.39.42.23
✉ mairie.pluvet@wanadoo.fr

ROUVRES-EN-PLAINE

1, Grande rue
21110 ROUVRES-EN-PLAINE

☎ 03.80.39.81.24
✉ mairierouvresenplaine@wanadoo.fr

TART-LE-BAS

2, Grande rue
21110 TART-LE-BAS

☎ 03.80.31.35.84
✉ mairie.tartlebas@wanadoo.fr

TART

25, rue Principale
21110 TART-LE-HAUT

☎ 03.80.31.26.18
✉ mairie@tart.cotedor.fr

THOREY-EN-PLAINE

42, route de Dijon
21110 THOREY-EN-PLAINE

☎ 03.80.79.16.29
✉ mairie@thoreyenplaine.fr

VARANGES

8, route de Genlis
21110 VARANGES

☎ 03.80.47.97.10
✉ mairie@mairie-varanges21.fr

LES CONTACTS

DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA PLAINE DIJONNAISE

CENTRE SOCIAL DE LA PLAINE DIJONNAISE

12, rue de Franche-Comté
21110 GENLIS

☎ 03.80.47.29.99

✉ centresocial@plainedijonnaise.fr

RELAIS PETITE ENFANCE DE LA PLAINE DIJONNAISE

5, impasse Arago
21110 GENLIS

☎ 03.80.47.29.90

✉ rpe@plainedijonnaise.fr

MULTIACCUEIL PETITE ENFANCE - NORD -

12, rue de Franche-Comté
21110 GENLIS

☎ 03.80.47.29.91

✉ mapenord@plainedijonnaise.fr

PÔLE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

12, rue Ampère
21100 GENLIS

☎ 03.45.42.11.30

✉ deveco@plainedijonnaise.fr

POINT RELAIS EMPLOI DE LA PLAINE DIJONNAISE

12, rue de Franche-Comté
21110 GENLIS

☎ 03.80.47.29.95

✉ emploi@plainedijonnaise.fr

ANTENNE RELAIS PETITE ENFANCE

18, rue du Bois
21110 THOREY-EN-PLAINE

☎ 03.80.47.29.90

✉ julie.camus@plainedijonnaise.fr

MULTIACCUEIL PETITE ENFANCE - SUD -

26, route de Dijon
21110 THOREY-EN-PLAINE

☎ 09.70.21.07.63

✉ mapesud@plainedijonnaise.fr

PÔLE INSTRUCTION DU DROIT DES SOLS ET URBANISME

12, rue Ampère
21100 GENLIS

☎ 03.80.37.70.12

✉ urbanisme@plainedijonnaise.fr

PERMANENCE DU POINT RELAIS EMPLOI

18, rue du Bois
21110 THOREY-EN-PLAINE

☎ 03.80.47.29.95

✉ emploi@plainedijonnaise.fr

FRANCE SERVICES DE LA PLAINE DIJONNAISE

12, rue de Franche-Comté
21110 GENLIS

☎ 03.80.31.27.30

✉ franceservices@plainedijonnaise.fr

CENTRE DE FACTURATION UNIQUE

☎ 03.80.37.81.82

✉ cfu@plainedijonnaise.fr

MOBIPLAINE

☎ 09.74.13.66 05

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

✉ laure.finelle@plainedijonnaise.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA PLAINE DIJONNAISE

12 rue Ampère | BP 53
21110 GENLIS

Ouvert du lundi au vendredi, de 08h30 à 12h00 et de
13h30 à 16h30

☎ 03.80.37.70.12

✉ accueil@plainedijonnaise.fr

[COMMUNICATION]

GARDONS LE CONTACT

Plongez au cœur
de l'actualité de la
Plaine Dijonnaise via
notre site Internet
et sur les réseaux
sociaux : Facebook,
Illiwap, LinkedIn et
YouTube.



plainedijonnaise.fr

